

Encore une fois, exerçons la plus grande surveillance pour éviter tout commencement d'incendie. *L'Assurance Mutuelle* en bénéficiera, et chacun des assurés en tirera aussi un avantage important. Le mieux, c'est de ne pas brûler ! Avec de la prudence, on parviendra, dans le clergé et les communautés, à refaire un nom quelque peu compromis, il faut l'avouer, ce qu'exploitent fortement les diverses compagnies d'assurance.

Les directeurs-gérants de Québec et de Montréal.

RETRAITES FERMEES

AVIS IMPORTANT

A cause d'événements imprévus, le programme des retraites fermées a dû être légèrement modifié. Deux changements ont eu lieu. La retraite générale, à laquelle peuvent prendre part les hommes de toutes les professions, et qui était inscrite du 25 au 29 mars, est avancée de quelques jours. Elle se fera du 13 au 17 mars (du samedi soir au mercredi matin). Son ancienne date est prise par l'Association Catholique de la Jeunesse, dont la retraite aura lieu par conséquent du 25 au 29 mars, et non pas du 11 au 15, ainsi que l'annonçait le programme. Les autres retraites gardent la date indiquée. Ainsi celle des marchands et des hommes d'affaires a toujours lieu du 6 au 10 mars.